

IV – Après la « Der des Ders » : une nouvelle Europe

Signature du Traité de paix par la délégation allemande le 28 juin 1919 dans la Galerie des Glaces, William Orpen, 1921



Les représentants des 4 forces alliées signataires du Traité de Versailles, 7 mai 1919

David
Lloyd
George

Vittorio
Orlando

Georges
Clemenceau

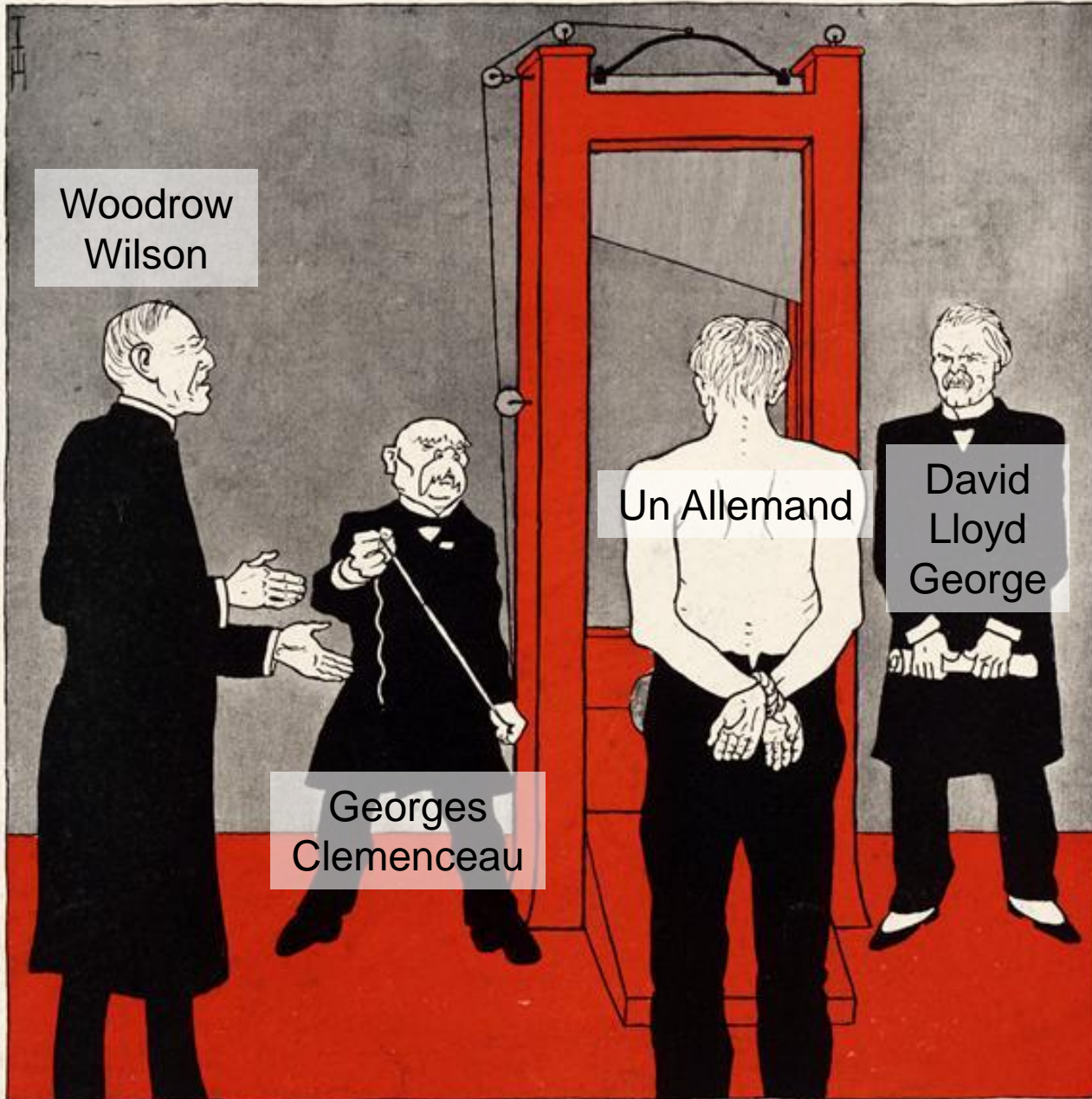
Woodrow
Wilson



55456

Les trois Grands signataires du Traité de Versailles, 1919





Woodrow
Wilson

Georges
Clemenceau

Un Allemand

David
Lloyd
George

« Versailles », caricature de Thomas Heine, parue dans le journal allemand *Simplicissimus*, 3 juin 1919

Revanche ?

« Vous aussi, vous avez un droit à l'auto-détermination »

La Conférence de la paix aboutit à la signature du Traité de Versailles le 28 juin 1919. Elle fut dominée par les 4 grands vainqueurs : Etats-Unis (Wilson), France (Clemenceau), Royaume-Uni, Italie. Les Allemands furent contraints d'accepter le Traité : un « Diktat ».

Manifestation de masse organisée devant le Reichstag de Berlin pour protester contre l'acceptation des conditions du Traité de Versailles, 15 mai 1919



Clauses du Traité de Versailles

Article 43 : Sont également interdits [sur les rives du Rhin], l'entretien ou le rassemblement de forces armées, soit à titre permanent, soit à titre temporaire.

Article 51 : Les territoires cédés à l'Allemagne [...] par le traité de Francfort du 10 mai 1871 sont réintégrés dans la souveraineté française à dater de l'armistice du 11 novembre 1918.

Article 160 : [...] la totalité des effectifs de l'armée des États qui constituent l'Allemagne ne devra pas dépasser 100 000 hommes [...]

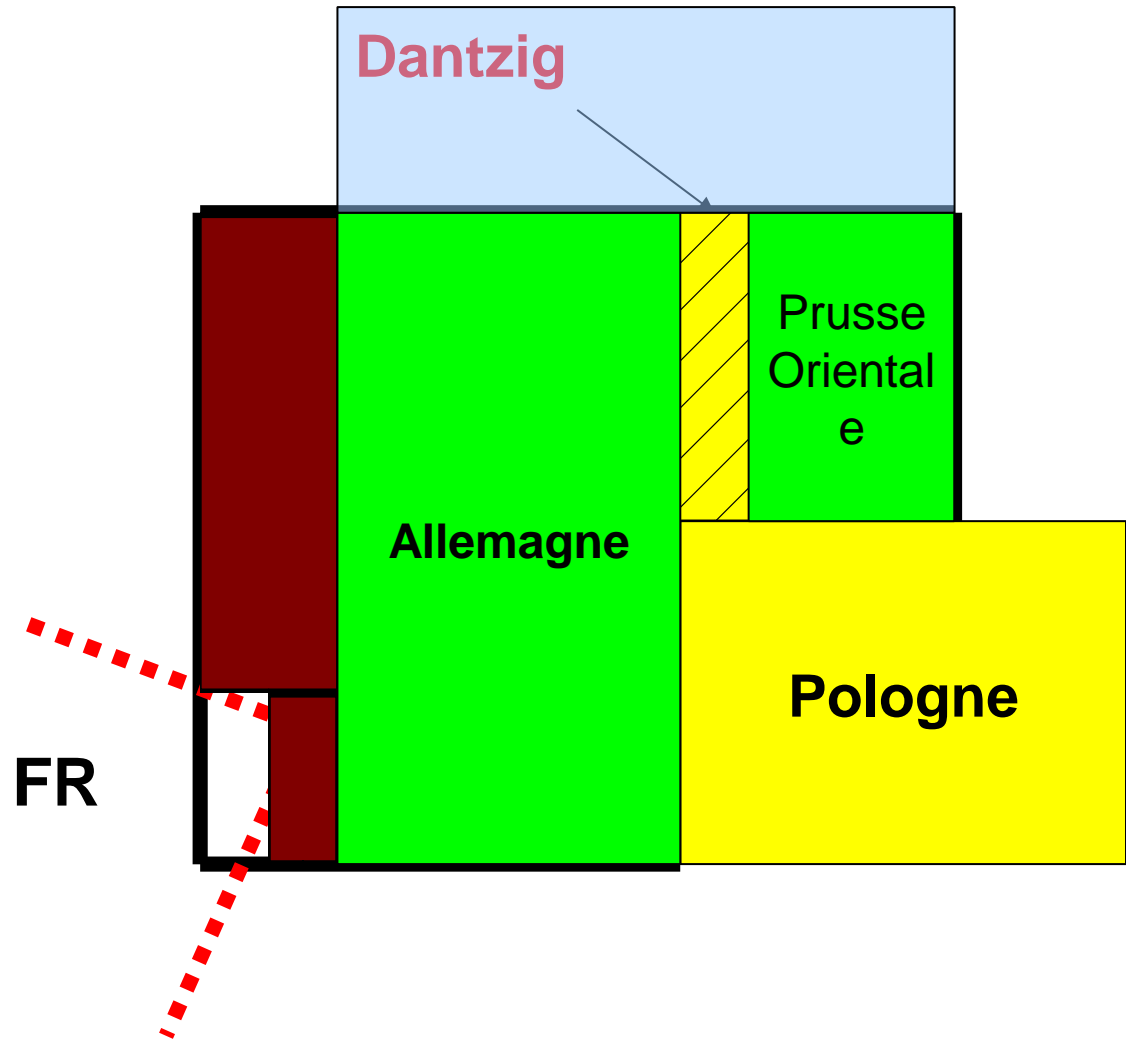
Article 231 : Les gouvernements alliés et associés déclarent et l'Allemagne reconnaît que l'Allemagne et ses alliés sont responsables, pour les avoir causés, de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les gouvernements alliés et associés et leurs nationaux en conséquence de la guerre qui leur a été imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés.

Article 232 : Les gouvernements [...] exigent [...], et l'Allemagne en prend l'engagement, que soient réparés tous les dommages causés à la population civile des [...] alliés [...] et à ses biens.

Source : *Traité de paix, Versailles, 28 juin 1919.*

Le cas particulier de l'Allemagne

- Allemagne en 1914
- - - Retour à la France de L'Alsace et de la Lorraine
- Rhénanie démilitarisée
- Recréation d'une Pologne
- ▨ Avec un accès à la mer par le port de Dantzig
- Allemagne en 1939



Deutschland und die Entente
(Eine Ausplünderungsszene)



„So, Michel, zuerst ziehe dir den Rock aus!“



Nun, bitte, die Hose —

Michel, enlève ta veste ! Ton pantalon, s'il-te-plaît !



und das Hemd!



So, und jetzt entleere deine — Taschen!“

Et ton chapeau. Et maintenant, vide tes poches.

« L'Allemagne et l'Entente », caricature sur le traité de Versailles, tirée du journal *Kladderadatsch* (*Charivari*), Hans Lindoff, 18 janvier 1920

Après le Traité de Versailles, l'Allemagne fut considérée comme responsable de la guerre, eut son armée réduite, vit son territoire diminué et coupé en deux et dut payer des réparations. Les Allemands se sentirent humiliés et affaiblis.

*L'Allemagne privée de ses colonies,
Affiche pour l'Union impériale des
colons allemands, Gustav Löhr, 1919*

Rendez-nous nos colonies !
Sans colonies pas de matières premières !
Sans colonies pas de paix !



La nouvelle carte de l'Europe (1919-1923)





Limite orientale
extrême de l'avancée des
troupes polonaises
en mai 1920

territoires polonais :

- acquis sur l'Autriche
- acquis sur la Hongrie
- acquis sur l'Allemagne
- acquis sur la Russie

	1918	1919	1920	1921	1923
acquis sur l'Autriche		orange	orange		orange
acquis sur la Hongrie			yellow		
acquis sur l'Allemagne		purple		purple	
acquis sur la Russie	green			green	green

- partie du duché de Cieszyn restée à la Tchecoslovaquie
- territoire contesté entre la Pologne et la Lituanie
- ligne Curzon

- villes libres placées sous administration de la SDN (la ville de Memel est annexée par la Lituanie en 1923)
- territoires soumis à plébiscite

Après le Traité de Versailles et les autres traités de paix, les frontières de certains pays furent modifiées :

1. L'empire allemand n'existait plus ; la nouvelle Allemagne perdit des terres.
2. L'empire d'Autriche-Hongrie et l'empire ottoman n'existaient plus ; ils furent divisés en plusieurs pays.
3. De nouveaux Etats ont été créés, comme la Pologne.
4. Les Etats vainqueurs ont agrandi leur territoire.

Les « 14 points » du président Wilson

- « Le programme de la paix du monde (...), le seul possible selon nous, est le suivant : (...)
5. Arrangement librement débattu de toutes les revendications coloniales (...).
 6. Evacuation du territoire russe tout entier et règlement de toutes questions concernant la Russie... en vue de donner à la Russie toute latitude sans entrave ni obstacle, de décider, en pleine indépendance, de son propre développement politique et de son organisation nationale.
 7. Il faut que la Belgique soit évacuée et restaurée.
 8. Le territoire français tout entier devra être libéré, les régions envahies devront être restaurées.
 9. Une rectification des frontières italiennes devra être opérée, conformément aux données clairement perceptibles du principe des nationalités.
 10. Aux peuples d'Autriche-Hongrie, dont nous désirons voir sauvegarder et assurer la place parmi les nations, devra être accordée au plus tôt la possibilité d'un développement autonome.
 11. La Roumanie, la Serbie et le Monténégro devront être évacués (...).
 12. Aux régions turques de l'Empire ottoman actuel devront être garanties la souveraineté et la sécurité ; mais, aux autres nations qui sont maintenant sous la domination turque on devra garantir une sécurité absolue d'existence et la pleine possibilité de se développer d'une façon autonome (...).
 13. Un État polonais indépendant devra être créé (...).
 14. Il faut qu'une association générale des nations soit constituée... ayant pour objet d'offrir des garanties mutuelles d'indépendance politique et d'intégralité territoriale aux petits comme aux grands Etats. »

Source : Woodrow Wilson, *Message au Congrès*, 8 janvier 1918.

Cette réorganisation de l'Europe s'inspira de deux principes tirés des « 14 points » du président américain Wilson :

1. Le principe des nationalités (une Nation = un Etat)
2. Une « association des nations » pour maintenir la paix : ce fut la Société Des Nations (S.D.N.).

Mais, après 4 ans de guerre, l'Europe redessinée par le Traité de Versailles était-elle en paix ?